

2 Politique

Parlement

Députés et sénateurs en vacances aujourd'hui

J.K.M

Libreville/Gabon

Au terme de quatre mois de labeur, les parlementaires devaient rejoindre leurs circonscriptions électorales respectives et retrouver leurs hémicycles en mars prochain. Même s'ils pourraient probablement être rappelés pour la tenue d'une session extraordinaire du Parlement, afin de statuer sur la révision constitutionnelle.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la Constitution, c'est aujourd'hui que s'achève la seconde session ordinaire du Parlement. De manière concrète, députés et sénateurs devraient reprendre



Photo : Bandoma

Les sièges de l'Assemblée nationale...

le chemin de leurs hémicycles respectifs le premier jour ouvrable du mois de mars prochain, date d'ouverture de la première session ordinaire du Parlement. Commencée le premier jour ouvrable du mois de septembre dernier, la se-

conde session parlementaire aura été essentiellement consacrée à l'examen de la Loi de finances de 2018. À la suite des ministres financiers, les membres du gouvernement ont été également auditionnés par les députés et sénateurs, aux fins de mieux



Photo : Bandoma

... et du Sénat : députés et sénateurs en vacances dès aujourd'hui.

cerner et appréhender les budgets de leurs départements ministériels respectifs. Et, de manière globale, en dehors de quelques observations, les parlementaires ont adopté l'ensemble des textes qui ont été soumis à leur approbation.

Par ailleurs, cette seconde session ordinaire aura été marquée par l'examen et l'adoption, à une écrasante majorité, du projet de révision de la Constitution par l'Assemblée nationale. Un acte que n'ont pas pu accomplir les sénateurs, d'autant qu'ils ont estimé

n'avoir pas disposé de temps suffisant pour se pencher sur ce texte d'importance capitale. Ce qui devrait, probablement, conduire à la convocation d'une session extraordinaire du Parlement.

Quoiqu'il en soit, le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, devrait assister à la cérémonie officielle de clôture de la seconde session ordinaire. En matinée, à l'Assemblée nationale. Et, un peu plus tard, au palais Omar Bongo Ondimba.

Toutefois, comme indiqué plus haut, il se peut que ces vacances soient momentanément interrompues par la tenue d'une session extraordinaire du Parlement, afin de statuer sur la révision constitutionnelle.

Sénat/Séance plénière

Adoption du projet de Loi de finances 2018

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

Dirigés par la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson, les travaux de la séance plénière d'hier étaient axés sur l'examen et l'adoption du projet de loi déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2018.

LES sénateurs ont adopté hier le projet de Loi de finances pour l'année 2018. Réunis en plénière autour du président de leur institution, Lucie Milebou Aubusson, ces élus avaient également, en ordre du jour, l'examen et adoption d'un certain nombre de rapports des commissions. Les sénateurs ont fait part d'un certain nombre de préoccupations en rapport avec la loi de finances. Entre autres, l'apport du



Photo : Ngoubilli Gaston

Lucie Milebou Aubusson ouvrant les travaux de la plénière.

secteur hors pétrole dans l'économie nationale, notamment la filière bois, le paradoxe constaté dans l'évaluation des recettes pétrolières, principalement au niveau de la production, du prix et du taux de change, l'augmentation du produit de l'impôt sur les personnes physiques, etc. Ainsi, la première partie du

projet de Loi de finances a été adopté par les sénateurs en "termes identiques à ceux de l'Assemblée nationale". Même déroulé pour l'examen et l'adoption de la deuxième partie. A ce niveau, d'autres préoccupations ont été soulevées par les sénateurs. Ils ont, notamment, évoqué la problé-



Photo : Ngoubilli Gaston

Les sénateurs lors de l'adoption des rapports des commissions.

matique de la route nationale, celle du logement au Gabon, l'indisponibilité récurrente des médicaments dans les structures hospitalières, le fonctionnement de la Sogatra, l'âge de départ à la retraite à 63 ans, le nombre de détenus à la prison centrale, l'avenir de la Poste, le problème d'accès à l'eau potable, etc.

Après avoir obtenu des réponses de la part des membres du gouvernement concernés, les sénateurs ont adopté la deuxième partie du projet de Loi de finances pour l'exercice 2018. Toutefois, des constats et recommandations ont été formulés au terme de la validation du texte.

Le Sénat a constaté, par exemple, "le dépôt tardif des documents relatifs à l'examen du débat d'orientation budgétaire et de la loi de finances ne permettant pas un examen approfondi du budget ; le faible taux d'exécution du budget 2017, notamment en matière de fonctionnement et d'investissement donnant l'impression que l'exécution du budget se réduit à payer les salaires, la faible traçabilité de l'affectation des plus-values pétrolières vis-à-vis du Parlement", etc.

Aussi, ont-ils recommandé « le respect des étapes préalables du calendrier budgétaire ; le débat d'orientation budgétaire, afin d'éviter les problèmes de disponibilité de la ressource ; la répartition des surplus budgétaires en parts égales entre les besoins d'investissements et l'accélération du désendettement », etc.

Suite à l'agression contre deux Danois à Libreville

Lambert Noël Matha en appelle à la vigilance

SM

Libreville/Gabon

LE ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha a reçu, hier, à son cabinet, les membres du bureau du Conseil supérieur des Affaires islamiques du Gabon (CSAIG) conduits par leur président l'imam Ismaël Ocen Ossa. Une rencontre qui fait suite à l'agression, le 16 décembre dernier, à Libreville, de deux ressortissants danois, par un Nigérien. En sa qualité de ministre du Culte, le membre du gouvernement a salué l'attitude du CSAIG et de bien d'autres qui ont



Photo : SM

Le ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha lors de son adresse...

condamné publiquement et avec force, "cette folie meurtrière n'ayant pas cours dans notre pays".

à ces responsables religieux, que la mission qui est la leur dans la prévention des actes de terrorisme. «Il Noël Matha a ainsi appelé,



Photo : SM

...aux membres du CSAIG.

légitimité, de dénoncer sans trêve, les discours haineux énoncés au nom d'Allah et de ne pas céder la place aux extrémismes», a-t-il mar-

telé. Avant d'ajouter : « J'appelle donc les imams et maîtres de conscience que vous êtes à la vigilance, au contrôle et à l'encadrement

des prêches dans les différentes mosquées ».

Dans la même lancée, le garant de l'ordre public en a profité pour évoquer les problèmes de la présence de plus en plus importante de nombreux ressortissants majoritairement ouest-africains, à la motricité réduite aux abords des trottoirs des différentes artères de la capitale. Là-dessus, le gouvernement, a dit le ministre, souhaite "l'implication des responsables religieux dans les résolutions de cette question qui constitue également un problème de conscience et de salubrité publique".